



bagnes et divers autres objets; le tout était renfermé dans une armoire, qui a été forcée.

Quelques enfants qui jouaient dans le voisinage ont aperçu un individu dont la tête était couverte d'une veste noire, sortant de la maison et se dirigeant à travers champs.

(Mémorial de la Loire.)

Les nouvelles pour notre Concours stéphanois, dit la Girouette, promettent un succès des plus magnifiques. L'on possède déjà des adhésions ou des promesses des points les plus éloignés de la France: le Doubs, le Haut-Rhin, l'Hérault, le Var, la Vaucluse auront leurs représentants. Toutes les sociétés instrumentistes et orphéoniques de Lyon et du département du Rhône ont adhéré, et le nombre de ces sociétés est considérable. Nous ne parlerons que pour mémoire de notre département. Notre arrondissement seul en possède plus que nous-mêmes ne le supposions. Il en surgit de tous côtés comme par enchantement, et aucune ne fera défaut à notre appel: y manquer serait d'avance s'avouer dans un état de faiblesse et d'infériorité, et mieux vaut être vaincu en luttant que de rester sans excuse comme sans honneur sous la tente.

L'administration du chemin de fer de la Méditerranée vient de faire afficher la marche des trains sur son réseau pour la saison d'été, service qui commencera le 15 mai courant. Nous donnons ci-dessous le tableau de la marche des trains. Le service de la poste n'a pas changé.

Des modifications diverses sont apportées à la marche de plusieurs trains, ainsi qu'à l'organisation d'un nouvel express-poste à vitesse toute exceptionnelle.

La compagnie va remédier à un inconvénient grave, celui du long stationnement que subissaient, à Tarascon, les voyageurs partis de Marseille par l'express, à 10 heures du matin, et ceux qui se dirigeaient vers Marseille par le train arrivant à 3 heures 16. Le stationnement ne sera plus que de 20 minutes.

Par décision récente du maréchal ministre de la guerre, le corps des équipages militaires, qui avait dû être augmenté pendant les dernières guerres, a reçu l'ordre de ramener son effectif au chiffre ordinaire, soit 999 hommes par escadron et 153 hommes par compagnie, à l'intérieur. Cette réduction sera effectuée au moyen du passage dans la réserve des militaires de ce corps appartenant aux classes de 1855, 1856, 1857, 1858, et 1859, et, au besoin, par des versements dans d'autres corps. Toutefois, ajoutent les prescriptions ministérielles, comme il importe essentiellement que cette mesure, tout en diminuant l'effectif des équipages militaires, augmente le moins possible celui des autres armes, les versements dans d'autres corps n'auront lieu que dans le cas d'impossibilité absolue de faire passer dans la réserve un nombre d'hommes suffisant pour obtenir la réduction dont il s'agit. Ces versements d'ailleurs s'appliqueront seulement à des militaires liés au service avec primes.

M. le ministre de la guerre a été consulté sur la question de savoir si les militaires liés au service avec prime, libérables en 1862, et auxquels des prolongations de congé ont été accordées, en exécution de la circulaire ministérielle du 6 mai 1862, doivent rejoindre leur corps à l'expiration desdites prolongations. En principe, et conformément aux instructions en vigueur, les hommes servant en vertu de la loi du 26 avril 1855, doivent accomplir intégralement le temps de service pour lequel une rémunération pécuniaire leur est allouée. Toutefois, comme les libérables de 1862 n'auront plus que quelques mois à accomplir à l'expiration des prolongations de congé qu'ils ont obtenues, M. le ministre consent, par exception et afin d'éviter des frais inutiles, à les dispenser de l'obligation de rejoindre leur corps.

Conformément à la jurisprudence de la Cour et du Tribunal civil de Lyon, la Cour de cassation, dans son audience du 7 mai, a décidé qu'une com-

pagnie de chemin de fer a pu valablement être assignée, non devant le Tribunal du siège principal de la compagnie, mais devant le Tribunal du lieu où a été conclu l'acte qui donne naissance à la contestation, s'il est reconnu, en fait, que la compagnie avait audit lieu un centre d'opérations et d'exploitation considérables, qui doit être considéré comme une véritable succursale de son établissement principal (Art 420 du Code de procédure civile).

Une mesure fort sage, dont le besoin doit certainement se faire sentir dans bien d'autres villes que Paris, a été récemment prise par le préfet de police. Elle consiste dans l'obligation imposée aux boulangers de peser, à réquisition, préalablement à la vente, les pains qui, bien que non soumis à la taxe, n'en ont pas moins leur poids consacré par l'usage en raison de leur forme. La gravité de l'abus que la police veut détruire, ressort d'ailleurs suffisamment de la lettre du préfet au syndicat, et dans laquelle il est dit notamment: « Je reçois fréquemment des plaintes au sujet de la vente des pains de 1 à 2 kilogrammes, qui sont livrés avec un déficit de poids variant suivant la forme ou l'espèce, mais généralement exorbitant. »

Les boulangers vendent ainsi le kilogramme à un prix arbitraire dont l'acheteur ne peut se rendre compte.

La jurisprudence autorise à poursuivre en police correctionnelle les boulangers qui omettent le pesage préalable, dans le but évident de dissimuler à l'acheteur le déficit existant sur le poids.

REVUE DE L'EMPEREUR AU CHAMP-DE-MARS.

Paris, 13 mai 1862.

Hier au soir, entre six et sept heures, une énorme nuée a passé sur Paris et pendant une demi-heure elle y a versé des torrents de pluie. Cette grande pluie tombée sans aucun accompagnement d'éclairs ni de tonnerre a dérangé l'atmosphère, et autour d'hui durant toute la matinée le ciel a été couvert. La pluie même a tombé à diverses reprises. Toutefois la revue n'a pas été contremandée.

A midi, la garde de Paris à pied et à cheval se rendait au Champ-de-Mars, et les officiers de la maison de l'Empereur partaient pour l'Ecole militaire dont le grand salon avait été préparé pour recevoir Leurs Majestés l'Impératrice et la reine des Pays-Bas, les princesses et les dames de la cour.

A la même heure, tous les régiments de la garnison sortaient de leurs casernes.

A midi la foule avait déjà envahi les talus du Champ-de-Mars.

Le cortège impérial et royal est parti des Tuileries à une heure et demie précise et s'est rendu au pont d'Iéna en passant par le jardin des Tuileries, le pont Tournant, la place de la Concorde, le cours de la Reine et le quai de Billy. Il se composait d'un peloton de cent-gardes, des officiers d'ordonnance et des aides de camp.

L'Empereur qui venait ensuite avait à sa droite le roi des Pays-Bas et portait le grand cordon orange et vert de Hollande, le roi celui de la Légion-d'honneur.

Derrière Leurs Majestés se tenaient les maréchaux, les généraux et officiers supérieurs, parmi lesquels ceux du roi et deux anglais.

Trois pelotons de cent-gardes et six piqueurs formaient le cortège.

La foule à pied et en voitures était immense sur l'itinéraire, et l'Empereur et le roi ont été acclamés à plusieurs reprises.

L'Impératrice, la reine des Pays-Bas et leur suite sont allées à l'Ecole militaire, dans cinq calèches à quatre chevaux, avec une escorte de cuirassiers de la garde, en passant par le quai d'Orsay, et sont arrivées au pont d'Iéna assez à temps pour remonter le Champ-de-Mars à la suite du cortège de l'Empereur. Les deux cortèges réunis ont parcouru ainsi d'un bout à l'autre le champ de la revue.

Le terrain du Champ-de-Mars était excellent, sans boue ni poussière. L'infanterie sur quatre lignes de bataille était rangée à droite, la cavale-

voisin n'est pas à son champ pour lui voler des bâtons avec lesquels ils sont assurés d'être battus plus tard.

Je ne sais pas s'il en a toujours été ainsi, mais je sais bien qu'au siècle où nous vivons, l'amour-propre est un des mobiles les plus puissants dans le cœur des jeunes filles. La plupart pardonneraient plus volontiers l'injure et la trahison, que les blessures faites à leur amour-propre par le ridicule d'un mari ou d'un fiancé. Je connais une demoiselle qui n'a pas voulu épouser un jeune homme réunissant toutes les conditions désirables, parce qu'il portait des pantalons trop courts.

Je serais désolé qu'on prit texte de ce que j'ai dit plus haut sur les mariages de raison et d'inclination pour croire que je regarde l'amour comme l'accessoire dans une union bien assortie. Au contraire; l'amour est une des deux conditions essentielles, et les convenances sociales (qui comprennent l'éducation, l'âge et même la fortune et la naissance) constituent l'autre.

Pour faire un civet il faut un lièvre. Pour faire un bon ménage, il faut de l'affection réciproque. Malheureusement les cuisiniers matrimoniaux ne sont pas toujours aussi sages que les disciples de Carême. Au lieu de prendre d'abord l'objet important du plat, ils commencent par se procurer les condiments, l'eau, le feu, les assiettes, la table mise, autrement la fortune, la naissance, la vanité, le curé, le notaire, etc.; puis, quand ils s'aperçoivent que le lièvre manque, ils ne veulent pas avoir travaillé pour rien et font un civet où il y a de tout excepté du lièvre, un ménage où il y a de tout, excepté de l'amour entre les époux. Est-il étonnant que cette cuisine donne des indigestions?

Rien ne montre mieux la puissance merveilleuse de la richesse que son rôle dans le mariage. Elle empêche l'effet des plus vives sympathies et glace les aspirations les plus saintes et les plus légitimes de l'âme. Ah! les vils métaux qui la re-

rie à gauche, l'école de Saint-Cyr devant l'Ecole militaire, l'artillerie transversalement devant le pont d'Iéna. La foule, en ce moment énorme, encadrait du haut des talus et de l'amphithéâtre de Chaillot, ce magnifique déploiement de troupes.

L'Empereur et le roi des Pays-Bas ont successivement passé devant chaque ligne de bataille en commençant par l'infanterie. Au même moment, l'Impératrice et la reine sont allées se placer au grand balcon de l'école, sous un riche velum de velours crépiné d'or.

Après la revue a eu lieu le défilé au cri incessant de: Vive l'Empereur! vive l'Impératrice! et vive le prince Impérial!

Les troupes formaient une armée de 40,000 hommes avec tout son matériel.

Pour les articles non signés: SAUZON.

MERCURIALES

Table with 3 columns: Dernier marché, Roanne, Montbrison. Rows include Froment 1st quality, Froment 2nd quality, Froment 3rd quality, Seigle 1st quality, Seigle 2nd quality, Seigle 3rd quality, Orge, Avoine, Haricots, Farine 1st quality, Farine 2nd quality, Farine 3rd quality.

BOURSE DE PARIS

Du 17 mai 1862.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Rente 4 1/2 p.%, Rente 3 p.%, Banque de France, 3% Nouveau libéré.

NOUVEAU DÉPURATIF

Pour éviter le goût de l'iodure de potassium, qui, de l'avis de tous les praticiens, est le meilleur des dépuratifs, M. GAGNIÈRE, pharmacien, rue Lepelletier, 9, Paris, incorpore dans des biscuits; sous cette forme agréable, divisé à l'extrême et subissant avec l'aliment le travail de la digestion, il va porter directement au sang l'agent qui doit le purifier; aussi l'efficacité des Biscuits iodurés est-elle toujours certaine pour guérir les maladies de peau, les scrofules, le goitre, les affections chroniques ou contagieuses. SEULS BISCUITS DÉPURATIFS sans mercure, ils sont donnés sans danger et avec succès aux enfants lymphatiques ou atteints d'un vice héréditaire. (On expédie franco contre 16 timbres de 20 c.) — Dépôts dans toutes les Pharmacies.

Alimentation des Enfants.

On lit dans le Courrier des Familles: Les médecins ont de tout temps appelé l'attention des mères sur l'Alimentation des enfants et avec raison; car si une bonne nutrition développe leurs forces, favorise leur croissance et une belle santé, il est évident aussi que l'usage d'aliments peu en rapport avec la faiblesse de leur estomac produit une digestion imparfaite, entrave leur accroissement et les dispose au rachitisme ou autres maladies communes au jeune âge. De célèbres docteurs conseillent avec beaucoup de succès un aliment très agréable, fortifiant, aussi nutritif que facile à digérer, et qui mérite la réputation qu'il a acquise; c'est le Rachout des Arabes de DELANGRENIER. Cet analeptique, généralement ordonné aux personnes faibles de la poitrine ou de l'estomac, aux convalescents et aux dames, est le seul aliment approuvé par des membres de l'Académie de Médecine et de l'Institut, et par toutes les illustrations médicales qui l'ordonnent préférentiellement au café et au chocolat, qu'il remplace avec avantage. Le Rachout étant contrefait ou imité, on doit vérifier en achetant, si chaque flacon de forme carrée porte le nom et la signature DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, Paris. (Il y a des dépôts dans chaque ville.)

Une Haine au Bagnon. — Sous ce titre, l'OMNIBUS, Journal illustré, paraissant deux fois par semaine, vient de commencer la publication d'un nouveau roman de M. Pierre Zaccane.

On comprend d'avance tout ce qu'un pareil titre promet et quel parti a dû tirer d'un sujet aussi dramatique l'auteur du Vieux Paris, des Zouaves et de tant d'autres romans qui sont rapidement devenus populaires.

L'œuvre nouvelle de M. Pierre Zaccane, tout en se maintenant dans des limites qui lui permettent de pénétrer sans danger dans les familles les plus scrupuleuses, aborde cependant un monde tout nouveau, plein de mystères qu'on n'a point encore dévoilés, et nous initie, dans une action d'un intérêt piquant, à des mœurs inouïes que

présentent se vengent bien du mépris et de l'indifférence où les tiennent les hommes et les bêtes de leur pays d'origine. Si les ruminants leur préfèrent l'herbe des grandes prairies, si les sauvages leur préfèrent du fer pour leurs armes ou des verroteries pour leurs femmes, en revanche, de ce côté-ci de l'Atlantique, on les met au-dessus de tout ce que le cœur peut contenir de sentiments nobles et doux. On s'est tellement habitué à confondre le bonheur avec la richesse qu'il faut déjà quelque courage et beaucoup de philosophie pour oser dire que le bonheur et la richesse ne sont pas une seule et même chose.

Je suis inquiet quand je ne découvre ni défauts, ni imperfections chez une jeune personne. Comme on peut poser en principe que nul n'en est exempt, il est évident qu'il y a anguille sous roche. Et si on cache si bien les petits défauts, combien plus soigneusement ne cache-t-on pas les gros?

On ne sait jamais bien tout ce qu'on se prépare quand on se laisse aller à un attachement sérieux. Le plus sage c'est de s'attendre, comme Sganarelle, à peu de joies et beaucoup de chagrins; au moins, si l'on est surpris, ce ne peut être d'une façon désagréable. Quand ces attachements commencent tard, et s'appuient sur des bases solides et certaines, ils deviennent, si on ne prend soin de les décourager de prime abord, indestructibles, et influent d'une manière heureuse ou funeste sur toute l'existence.

De même que le plus grand danger, dans les choses de l'esprit, est de croire que l'on peut arriver à la vérité absolue, le plus grand danger, dans les choses du cœur, est de croire qu'on peut arriver au bonheur parfait. L'idéal, en tout et partout, est un phare élevé sur des écueils, qui sert à éclairer de loin les pauvres naufrageurs de la vie, mais qui est cause de leur naufrage s'ils s'en approchent trop.

A. MAZON.

nul jusqu'ici n'avait dépeintes avec cette énergique vérité Rien ne manque au tableau: de touchants épisodes y reposent doucement le lecteur des sombres péripéties du drame principal, et l'intérêt qui commence au premier chapitre s'arrête qu'au dernier.

Une Haine au Bagnon sera certainement l'œuvre capitale de M. Pierre Zaccane et le plus saisissant roman qu'ait publié l'Omnibus.

Pour s'abonner, envoyer franco, au directeur de ce journal, rue du Cloître-Notre-Dame, 10, à Paris, la somme de 8 fr. pour un an et 4 fr. pour six mois, en un bon de poste ou en timbres-poste.

SOUSCRIPTION

OUVERTE

Chez M. J. MIRÈS.

L'emprunt ottoman que j'avais conclu en 1860 présentait un bénéfice de 92 millions de francs.

Le même emprunt, fait à Londres et souscrit par les capitalistes anglais, présente, comparativement aux conditions que j'avais obtenues, un bénéfice de 140 millions de francs.

Ces résultats, ces avantages qui paraissent démesurés, s'expliquent lorsque l'on considère qu'il suffit souvent d'un changement de 1 pour cent dans le taux de l'intérêt, pour constituer en capital un bénéfice de 20 pour cent; 2 pour cent d'amélioration dans le crédit, représentent en capital un bénéfice de 40 pour cent; et cette proportion, appliquée à un capital de 200 ou 300 millions, élève le bénéfice à 80 et 120 millions de francs.

Or, de tels changements dans l'intérêt ou le crédit d'un Etat se produisent facilement soit au moyen d'un marché nouveau, d'une clientèle nouvelle ou plus étendue, soit par un exposé clair et précis de la situation réelle des Etats, exposé qui permet à l'esprit public d'en faire une meilleure et plus exacte appréciation.

On sait que par mes écrits comme par mes actes je me suis constamment attaché à vulgariser les questions de crédit, afin de détruire dans l'opinion cette illusion, que les hommes qui dominent en matière financière en savent plus que les autres, et prouver ainsi que chacun, en y réfléchissant, peut se rendre compte de tous les faits qui se produisent dans l'ordre financier.

Les efforts que j'ai faits dans ce but depuis quatorze ans, en répandant les questions de crédit dans toutes les classes de la société, m'ont donné à cet égard une situation personnelle qui m'a permis d'exercer auprès des gouvernements une influence qui s'est remarquable, lorsque le royaume d'Espagne et l'empire de Turquie ont voulu régénérer leurs finances.

Mon concours, couronné de succès en Espagne en 1856, a inauguré l'ère de prospérité de ce fertile et beau pays.

Le même résultat aurait été obtenu en 1860 pour l'empire ottoman, sans les circonstances que tout le monde connaît.

Ces précédents me permettent de faire avec un Etat, une opération financière dont le résultat ne paraît pas devoir être inférieur à celui que j'étais sur le point d'obtenir en 1860 avec l'empire d'Orient.

C'est pour la réalisation d'une opération du même genre, qui offre en même temps une sécurité absolue et de grands avantages, que j'ouvre une souscription.

Cette souscription est relative à un capital de 200 millions dont le premier versement est limité à 10 pour cent, soit 20 millions.

Le bénéfice de l'opération sera divisé en deux parties:

50 pour cent pour les souscripteurs; 50 pour cent que je me réserve, et que je propose de répartir aux actionnaires de la Caisse générale des chemins de fer, pour être ajoutés à la somme qui leur reviendra dans la liquidation.

Les conditions de cet emprunt d'Etat seront réglées de telle façon qu'après la conclusion définitive de l'affaire, les paiements complémentaires seront échelonnés à raison de 5 pour cent par mois.

Quant au règlement du bénéfice, il aura lieu immédiatement, et avant aucun nouveau versement, au moyen de la combinaison suivante:

En admettant, par hypothèse, un bénéfice de 60 millions sur le capital effectif de 200 millions (1), les souscripteurs auront droit à la moitié, soit 30 millions.

Ces 30 millions leur seraient remis, selon les circonstances, soit en espèces, à la suite de la négociation de l'emprunt, soit au moyen de titres libérés non-seulement du premier versement de 10 pour cent, mais encore du bénéfice effectif, bénéfice représenté par la différence entre le prix auquel l'emprunt sera fait et le prix auquel il sera émis ou négocié.

Ainsi, et comme démonstration, en calculant comme ci-dessus sur un bénéfice probable de 30 millions pour les souscripteurs, ce

(1) Le capital effectif de l'emprunt ottoman, en 1860, était de 215 millions.

bénéfice étant attribué au premier versement effectif de 10 pour cent, ou 20 millions, les souscripteurs recevraient par exemple:

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Pour un versement de... Fr. 500, un bénéfice qui s'élèverait à... 750, Soit ensemble, en espèces ou en titres libérés, une somme de... Fr. 4,250, Pour un versement de... Fr. 1,000, un bénéfice qui s'élèverait à... 1,500, Soit ensemble, en espèces ou en titres libérés, une somme de... Fr. 2,500, Pour un versement de... Fr. 10,000, un bénéfice qui s'élèverait à... 15,000, Soit ensemble, en espèces ou en titres libérés, une somme de... Fr. 25,000, Pour un versement de... Fr. 100,000, un bénéfice qui s'élèverait à... 150,000, Soit ensemble, en espèces ou en titres libérés, une somme de... Fr. 250,000.

Ces chiffres, on le remarquera, sont indiqués seulement comme exemple ou dé-



SAISON 1862 SAINT-ALBAN

PRÈS ROANNE (LOIRE)

EAU MINÉRALE

BICARBONATÉE SODIQUE, FERRUGINEUSE, CARBONIQUE FORTE

apéritive, tonique, diurétique, appétitive, digestive

Mélangée avec le vin, qu'elle ne décompose pas, elle constitue une boisson rafraîchissante et très agréable

L'usage continu de cette eau, soit seule, soit coupée avec du vin, n'occasionne aucune irritation, contrairement à l'usage prolongé des autres eaux minérales

EAU ET LIMONADE GAZEUSES

ADMISES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LONDRES DE 1862

Supérieures à toutes les eaux et limonades factices et autres

PRIX DE VENTE POUR ROANNE

L'Administration a l'honneur de prévenir les consommateurs de Roanne que, pour faciliter la vente des eaux minérales et des eaux gazeuses dont les besoins se font sentir de plus en plus, elle vient de diminuer ses prix d'une manière sensible.

Mais pour éviter les embarras d'ouvrir des comptes à tous les clients d'une caisse ou d'une demi-caisse, elle a établi deux prix : au comptant, en tout payant, lors de la livraison, et à terme.

Au comptant, en payant tout à la livraison, contenu, caisses et verres.

Eau minérale la caisse de 60 bouteilles, 17 fr. 00 soit 0,10 c. le contenu.

la 1/2 caisse de 30 bouteilles, 9 fr. 50

Eau gazeuse la caisse de 60 bouteilles, 18 fr. 10 soit 0,12 c. le contenu.

la 1/2 caisse de 30 bouteilles, 10 fr. 20

Limonaade la caisse de 60 bouteilles, 17 fr. 50 soit 27 c. 1/2 le contenu.

la 1/2 caisse de 30 bouteilles, 14 fr. 75

Les emballages payés avec le contenu sont remboursés à leur remise : la caisse de 60 bouteilles, 14 fr.; la 1/2 caisse, 6 fr. 50; soit la caisse 2 fr.; les verres, 0,15 c.

A terme.

L'eau minérale, 0,12 c.; l'eau gazeuse, 0,15 c.; la limonaade, 0,27 c. 1/2.

pour 60 ou 30 bouteilles au minimum.

Le tout rendu franco à domicile, à Roanne et les faubourgs.

S'adresser, pour toutes les demandes, HOTEL SAINT-LOUIS

REMISE PROPORTIONNELLE AUX ACHETEURS.

LES SOURCES SONT OUVERTES AUX BUVEURS DU 15 MAI AU 15 SEPTEMBRE.

Des notices sont envoyées franco à toutes les personnes qui en font la demande par lettre affranchie.

AVIS

Le consommateur doit toujours exiger l'étiquette sur les bouteilles pour éviter toute erreur.

Roanne, Imprimerie Sauzon.



DENTS

BOURNICHON

Chirurgien-dentiste de S. A. le Prince de la Moldavie

Est arrivé à Roanne, où il ne restera que peu de temps, hôtel du Centre; et à Paris, rue Saint-Honoré, 89.

A VENDRE

EN GROS OU EN DÉTAIL

LE VIGNERONAGE MIVIÈRE

Situé sur la commune de Lentigny.

Il a une contenance d'environ 17 hectares en vignes, prés et terres.

Il est garni de ses cheptels de toute nature et d'un grand nombre d'arbres fruitiers, parmi lesquels beaucoup de superbes noyers.

Le mandataire du vendeur sera sur les lieux le dimanche 4 mai et dimanches suivants.

LA CULTURE

Société d'assurances mutuelles contre la Grêle, autorisée pour toute la France

Plusieurs Sociétés mutuelles contre la grêle, autorisées pour quelques départements autour de Paris, y opèrent et s'y développent de plus en plus, à la pleine satisfaction des adhérents toujours parfaitement indemnisés. La Culture assure contre le même risque et marchant dans les mêmes errements, a été fondée pour étendre à toute la France les services que ces Sociétés rendent aux cultivateurs du Nord.

L'adhésion aux statuts de la Société, comme la déclaration et désignation des valeurs assurées peut parfaitement se faire par correspondance. Les cotisations ne se payent qu'au terme de l'année.

Les statuts et le prospectus de la Société s'envoient sur demande affranchie.

S'adresser à M. H. LEBON, directeur particulier pour le département de la Loire, à Montbrison.

Rue d'Alger, 10, à Lyon. Seul succursale de la maison FICHET DE PARIS

Pour Coffres-forts à l'abri du feu et serrures de sûreté. AVIS IMPORTANT. — Ne pas confondre l'adresse ci-dessus avec d'autres, la maison FICHET DE PARIS n'ayant aucun autre dépôt à Lyon.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

CAPITAUX PAYABLES APRÈS DÉCÈS

La plus ancienne en France de toutes les Compagnies d'Assurances

RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES OU DIFFÉRÉES

La Compagnie a été fondée en 1819 et possède 35 MILLIONS entièrement réalisés.

En Valeurs sur l'Etat : 22 millions. En Immeubles : 13 millions.

LES IMMEUBLES SE COMPOSENT :

- 1° De six Maisons et Hôtels à Paris; 2° D'une grande partie de la Forêt de Montmorency (Seine-et-Oise); 3° De la Forêt de Moislains, près Péronne (Somme); 4° De la Forêt d'Oermingen, près Saverny (Bas-Rhin); 5° Des domaines du Puch et de Cazeaux, dans les Landes de Gascogne, près Bordeaux (Gironde).

Assurances de capitaux payables après décès, permettant au père de famille de laisser un capital à ses héritiers. Assurances mixtes profitant aux ayant-droit de l'assuré s'il meurt, ou à lui-même s'il vit à une époque déterminée. Rentes viagères immédiates ou différées, sur une ou plusieurs têtes, aux taux les plus avantageux. Dots pour les enfants, dont le capital fixé d'avance est payé à un âge donné; pouvant servir à l'exonération du service militaire. La Compagnie a des représentants dans tous les chefs-lieux d'arrondissement où le rentier peut toucher ses arrérages. S'adresser, pour renseignements et prospectus, à M. BARGE Sébastien, agent principal, 31, rue Impériale, à Roanne.



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS!! Guérison prompte et sans trace des chutes, écorchures, piqûres, dartres, ardeurs, réapparition exacte du poil, par le Réparateur TRICARD. — Flacons de 2 fr. 50 et 1 fr. 50 avec instruction. Dépôt général: Pharmacie TRICARD, aux Terres, 47, Paris. — Se trouve dans les Pharmacies.

TERRAINS A VENDRE

On vendra ce Terrain EN GROS OU EN DÉTAIL. Si on vend en détail, le propriétaire fournira une rue au midi de l'emplacement qui partira de la route de Lyon et aboutira au chemin aboutissant à la route de Thizy. Le vendeur fera les lois au gré des acquéreurs, moins les angles des deux bouts, qui seront fixés d'une profondeur d'environ 35 mètres l'un et l'autre. Le vendeur donnera toutes les facilités pour les paiements. S'adresser au Coteau à M. LIEVRE, propriétaire; à M. AUROUX, notaire; et à M. MIRAUD, notaire à Perreux.

LA MODE ILLUSTRÉE JOURNAL DE LA FAMILLE. 52 Numéros par an, de 8 pages, du format de l'Illustration, avec de nombreuses gravures dans le texte. PREMIÈRE ÉDITION. — Elle contient les mêmes éléments que la première, plus 12 gravures de modes colorées à l'aquarelle, un par mois. PHX (franç) : Trois mois, 4 fr. 25. — Six mois, 8 fr. 50. — Un an, 17 fr. TROISIÈME ÉDITION. — Elle se compose des mêmes éléments que la première, mais elle donne en plus 25 gravures de modes colorées à l'aquarelle, une tous les quinze jours. PHX (franç) : Trois mois, 5 fr. 50. — Six mois, 10 fr. — Un an, 20 fr. QUATRIÈME ÉDITION (édition de luxe). — Elle contient les mêmes éléments que la première. Mais chaque semaine, avec le journal, les abonnés de cette édition reçoivent une grande gravure colorée à l'aquarelle, soit, par an, 52 gravures colorées, avec la description de chaque gravure dans le corps du journal. PHX (franç) : Trois mois, 7 fr. 50. — Six mois, 14 fr. — Un an, 25 fr. Le prix des abonnements doit être envoyé en un mandat sur la poste à l'ordre de MM. PERRIN DUBOIS FRÈRES, RUS ET C. (Les abonnements partent du 1er de chaque mois). RÉDACTION, ADMINISTRATION ET ABONNEMENTS, 56, RUE JACOB, A PARIS. On s'abonne également chez tous les libraires de la France et de l'étranger. Tout souscripteur à l'année prochaine (1862), ne serait-ce que pour un trimestre, aura droit à un exemplaire complet de l'année 1861 (numéros parus et restant à paraître) au prix de 10 fr. pour la première édition, de 12 fr. pour la 2e, de 15 fr. pour la 3e, et de 20 fr. pour la 4e.

L'OMNIBUS Journal illustré, paraissant deux fois par semaine, à CINQ CENTIMES le numéro. 40, RUE DU CLOITRE-NOTRE-DAME, A PARIS. Vient de commencer la publication d'un nouveau Roman intitulé UNE HAINE AU BAGNE PAR PIERRE ZACCONE. Nous n'avons pas à faire l'éloge de spirituel et dramatique écrivain qui a écrit le Vieux Paris, les Zouaves, le Gamin de Paris, les Deux Robinsons, etc., etc. Le nouveau roman qu'il livre aujourd'hui au public a toutes les qualités puissantes qui ont placé depuis longtemps M. Pierre ZACCONE au rang de nos meilleurs romanciers, et nous ne craignons pas de prédire un éclatant succès à l'œuvre que nous annonçons.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES. Poudre sulfureuse de M. Pouillet. Perles d'Ether du Dr Clertan. Poudre de Roge. Pastilles et Poudre du Dr Belloc. Poudre de Vallet. Pharmaciens Dépositaires: St-Etienne, Fressy; Firminy, Gallois; Montbrison, Bouthier; Roanne, Mancien; Rive-de-Gier, Rigaud; St-Chamond, Molland. Roanne, SAUZON, imprimeur, un des gérants.

BONNE OCCASION A VENDRE APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE. Et tous ses accessoires. On peut faire des portraits de suite. S'adresser à M. BOURNICHON, dentiste, hôtel du Centre, à Roanne.

GRAINE DE MOUTARDE BLANCHE DE SANTÉ DE HOLLANDE, DE DIDIER. Galerie d'Orléans, 32, Palais-Royal, à Paris. (RÉCOLTE DE 1861). La Graine de Moutarde blanche appartient à la salubre famille des crucifères. A ce titre, elle est dépurative et jouit de la propriété de purifier le sang, d'assainir toutes les humeurs, de réparer l'organisme tout entier. — Ce précieux médicament, aussi simple que peu coûteux, est le plus sûr moyen de détruire les constipations les plus rebelles. Il est souverain contre les gastrites, les gastralgies, les melandies du foie, des intestins, les hémorroïdes, les dartres, les rhumatismes, les retours d'âge, et généralement tous les vices morbides du sang et des humeurs, etc., etc. On trompe le public en vendant, comme provenant de notre maison, de la vieille Graine non mondée, dont le moindre inconvénient est d'avoir perdu toutes ses propriétés médicamenteuses, et qui, si elle est échauffée, peut produire des effets nuisibles. Afin d'éviter les dangers, il faut bien s'assurer que chaque paquet porte le cachet ci-dessus. — Nous ajouterons que nos graines, tirées de la Hollande, et de la plus grande fraîcheur, sont mondées avec un soin tout particulier. — Le prix est invariablement fixé à 2 fr. 50 le kilogramme. Le public ne doit jamais payer plus. Dépôt: MÉDIATHÈQUE ROANNAISE AGGLOMÉRATION-ROANNE